



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GILBERT**

AVIS PUBLIC

**DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2024 ET DU RAPPORT DU
VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL**

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ aux contribuables de la Municipalité de Saint-Gilbert par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité :

Que conformément à l'article 176.1 du Code municipal du Québec, le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2024 seront déposés à la séance régulière du conseil qui se tiendra le **lundi 7 avril 2025 à 20h00**;

DONNÉ À SAINT-GILBERT, CE 2 AVRIL 2025.

Mylène Robitaille,
Directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de publication

Je, soussignée Mylène Robitaille, Directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Gilbert, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public sur le site Web de la Municipalité et aux endroits désignés par le Conseil, conformément au Règlement 05-2023 sur les modalités de publication des avis publics de la Municipalité de Saint-Gilbert.

En foi de quoi, je donne ce certificat le 2 avril 2025

Mylène Robitaille,
Directrice générale et greffière-trésorière